

M. DC. XIX.

ledit Electeur comme leur Roy. Son arrivée en Boheme.

Des Ceremonies arrestees par les Estats de Boheme pour estre obseruées au Couronnement de l'Esleeteur Palatin en Roy de Boheme. 147.

Que l'Administrateur des Hussites sacreroit & couronneroit l'Esleu Roy. Les noms de ceux qui representeroient les grands Officiers du Royaume.

Entrée de l'Esleu Roy Palatin, en la Ville de Prague. pag. 149.

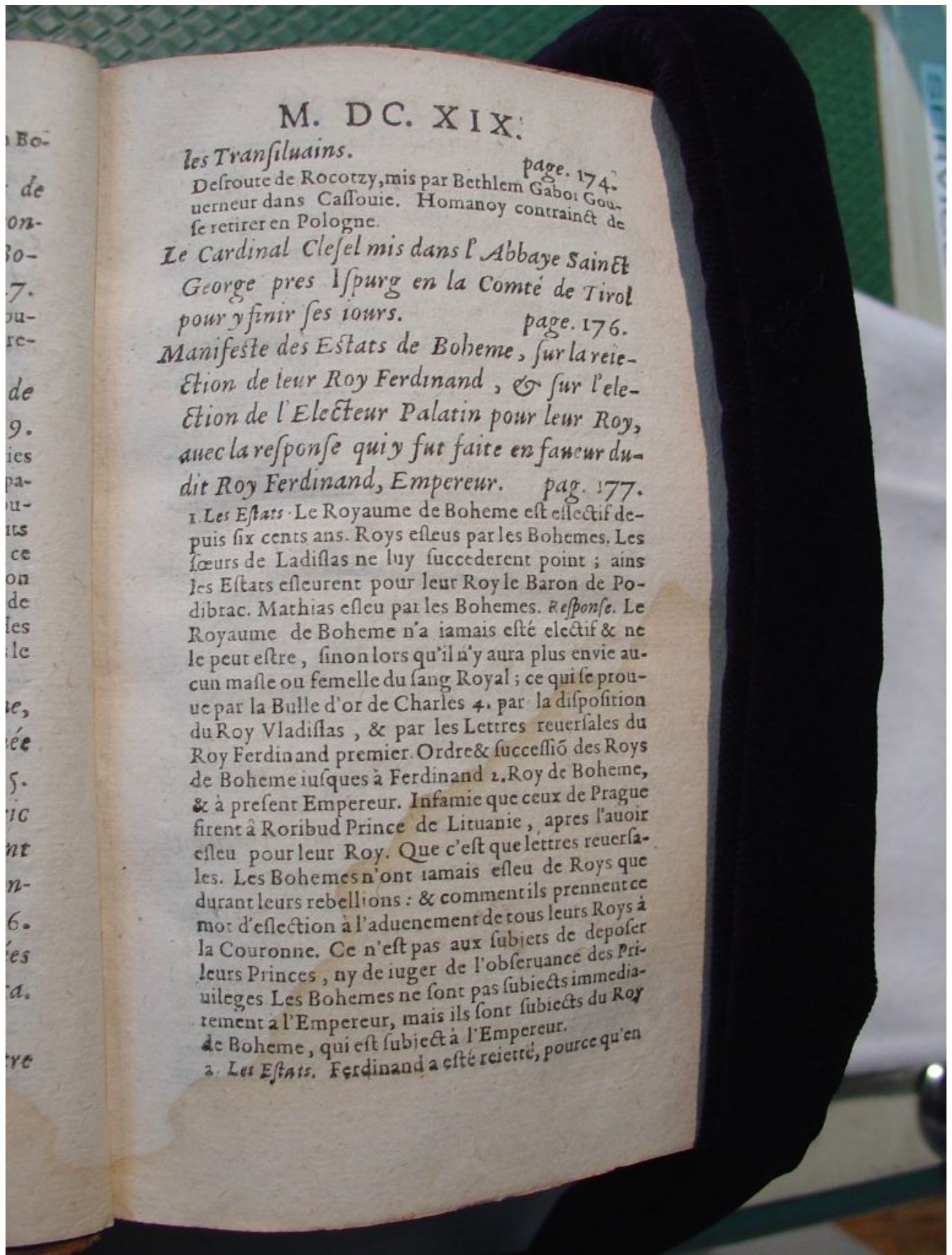
Ce qui se passa en son Couronnement. Ses armoiries augmentées de celles de Boheme. Quel estoit le parerement de l'Autel deuant lequel il fut sacré & couronné. Pasteurs Hussites & leurs vestemens. Habits Royaux. Princes Allemans, & Silesiens assistans à ce Couronnement. Officiers du Royaume. Predication faite en langue Bohemienne. Forme nouvelle de l'Onction, du Couronnement, & du serment des Bohemes enuers leur Roy. Cheualiers faités apres le Couronnement.

Elizabeth Princesse de la grand' Bretagne, & Esleétrice Palatine, aussi couronnée Royne de Boheme. page. 155.

Declaration de l'Electeur Palatin Frideric premier du nom, Roy de Boheme, contenant les raisons pourquoy il a accepté la Couronne de Boheme. pag. 156.

Le Bastard de Mansfeld Marechal es armées de Boheme, reprend Prahalis & Pisseca. page. 171.

Exploicts de Homanoy en Hongrie contre



M. DC. XIX.

les Transilvains.

page. 174.
Desroute de Rocotzy, mis par Bethlem Gaboi Gouverneur dans Cassouie. Homanoy contrainct de se retirer en Pologne.

Le Cardinal Clefel mis dans l'Abbaye Saint George pres Ispurg en la Comté de Tirol pour y finir ses iours.

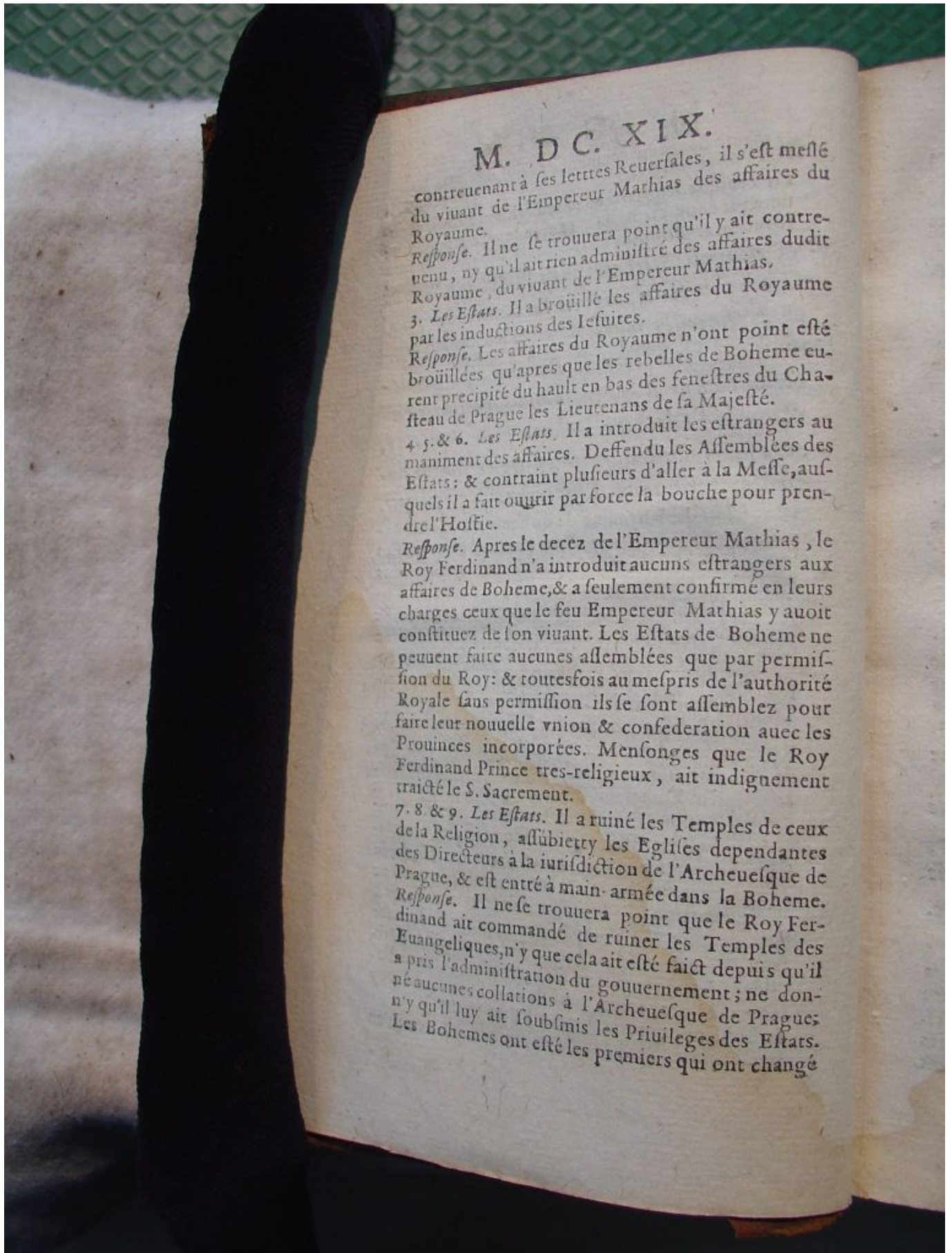
page. 176.

Manifeste des Estats de Boheme, sur la reietion de leur Roy Ferdinand, & sur l'election de l'Electeur Palatin pour leur Roy, avec la responce qui y fut faite en faueur dudit Roy Ferdinand, Empereur.

pag. 177.

1. Les Estats. Le Royaume de Boheme est electif depuis six cents ans. Roys esleus par les Bohemes. Les sœurs de Ladislas ne luy succederent point; ains les Estats esleurent pour leur Roy le Baron de Podibrac. Mathias esleu par les Bohemes. Responce. Le Royaume de Boheme n'a iamais esté electif & ne le peut estre, sinon lors qu'il n'y aura plus envie aucun masse ou femelle du sang Royal; ce qui se prouue par la Bulle d'or de Charles 4. par la disposition du Roy Vladislas, & par les Lettres reueriales du Roy Ferdinand premier. Ordre & successiō des Roys de Boheme iusques à Ferdinand 2. Roy de Boheme, & à present Empereur. Infamie que ceux de Prague firent à Roribud Prince de Lituanie, apres l'auoir esleu pour leur Roy. Que c'est que lettres reueriales. Les Bohemes n'ont iamais esleu de Roys que durant leurs rebellions: & comment ils prennent ce mot d'eslection à l'aduenement de tous leurs Roys à la Couronne. Ce n'est pas aux subjets de deposer leurs Princes, ny de iuger de l'obseruance des Priuileges. Les Bohemes ne sont pas subiects immediatement à l'Empereur, mais ils sont subiects du Roy de Boheme, qui est subject à l'Empereur.

2. Les Estats. Ferdinand a esté reietté, pource qu'en



M. D C. XIX.

contreuenant à ses lettres Reuersales, il s'est meslé du viuant de l'Empereur Mathias des affaires du Royaume.

Response. Il ne se trouuera point qu'il y ait contreuenu, ny qu'il ait rien administré des affaires dudit Royaume, du viuant de l'Empereur Mathias.

3. *Les Estats.* Il a broüillé les affaires du Royaume par les inductions des Iesuites.

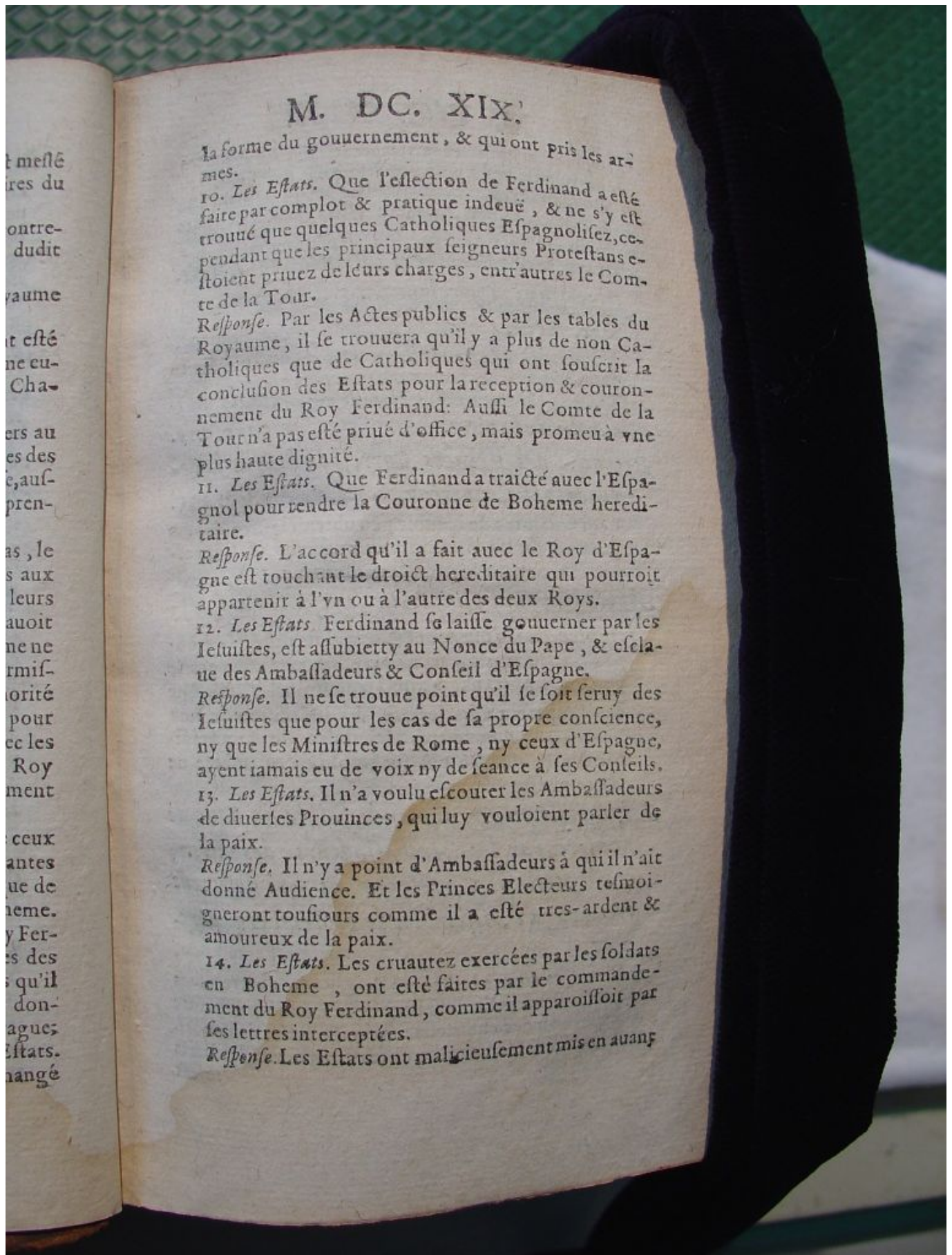
Response. Les affaires du Royaume n'ont point esté broüillées, qu'apres que les rebelles de Boheme eurent precipité du hault en bas des fenestres du Chasteau de Prague les Lieutenans de sa Majesté.

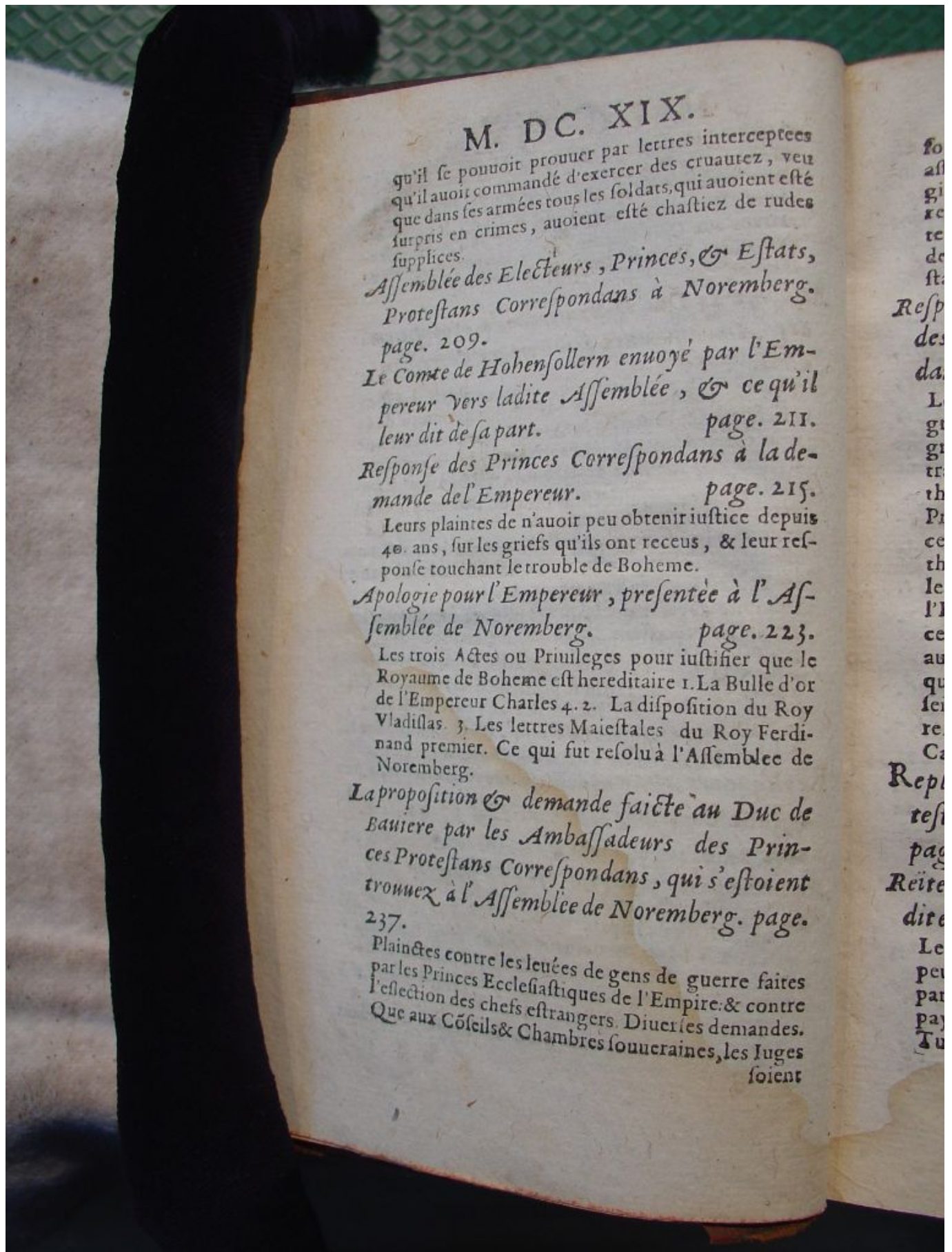
4. 5. & 6. *Les Estats.* Il a introduit les estrangers au maniment des affaires. Deffendu les Assemblées des Estats; & contraint plusieurs d'aller à la Messe, auxquels il a fait ouvrir par force la bouche pour prendre l'Hostie.

Response. Apres le decez de l'Empereur Mathias, le Roy Ferdinand n'a introduit aucuns estrangers aux affaires de Boheme, & a seulement confirmé en leurs charges ceux que le feu Empereur Mathias y auoit constituez de son viuant. Les Estats de Boheme ne peuuent faire aucunes assemblées que par permission du Roy: & toutesfois au mespris de l'autorité Royale sans permission ils se sont assemblez pour faire leur nouvelle vnion & confederation avec les Prouinces incorporées. Mensonges que le Roy Ferdinand Prince tres-religieux, ait indignement traité le S. Sacrement.

7. 8. & 9. *Les Estats.* Il a ruiné les Temples de ceux de la Religion, assubierty les Eglises dependantes des Directeurs à la iurisdiction de l'Archeuesque de Prague, & est entré à main armée dans la Boheme.

Response. Il ne se trouuera point que le Roy Ferdinand ait commandé de ruiner les Temples des Euangeliques, n'y que cela ait esté fait depuis qu'il a pris l'administration du gouvernement; ne donné aucunes collations à l'Archeuesque de Prague; n'y qu'il luy ait soubmis les Priuileges des Estats. Les Bohemes ont esté les premiers qui ont changé





M. DC. XIX.

qu'il se pouvoit prouuer par lettres interceptees
qu'il auoit commandé d'exercer des cruauitez, veu
que dans les armées tous les soldats, qui auoient esté
surpris en crimes, auoient esté chastiez de rudes
supplices.

*Assemblée des Electeurs, Princes, & Estats,
Protestans Correspondans à Noremberg.*

page. 209.

*Le Comte de Hohensollern enuoyé par l'Em-
pereur vers ladite Assemblée, & ce qu'il
leur dit de sa part.*

page. 211.

*Responce des Princes Correspondans à la de-
mande del'Empereur.*

page. 215.

Leurs plaintes de n'auoir peu obtenir iustice depuis
40. ans, sur les griefs qu'ils ont receus, & leur res-
ponse touchant le trouble de Boheme.

*Apologie pour l'Empereur, presentée à l'As-
semblée de Noremberg.*

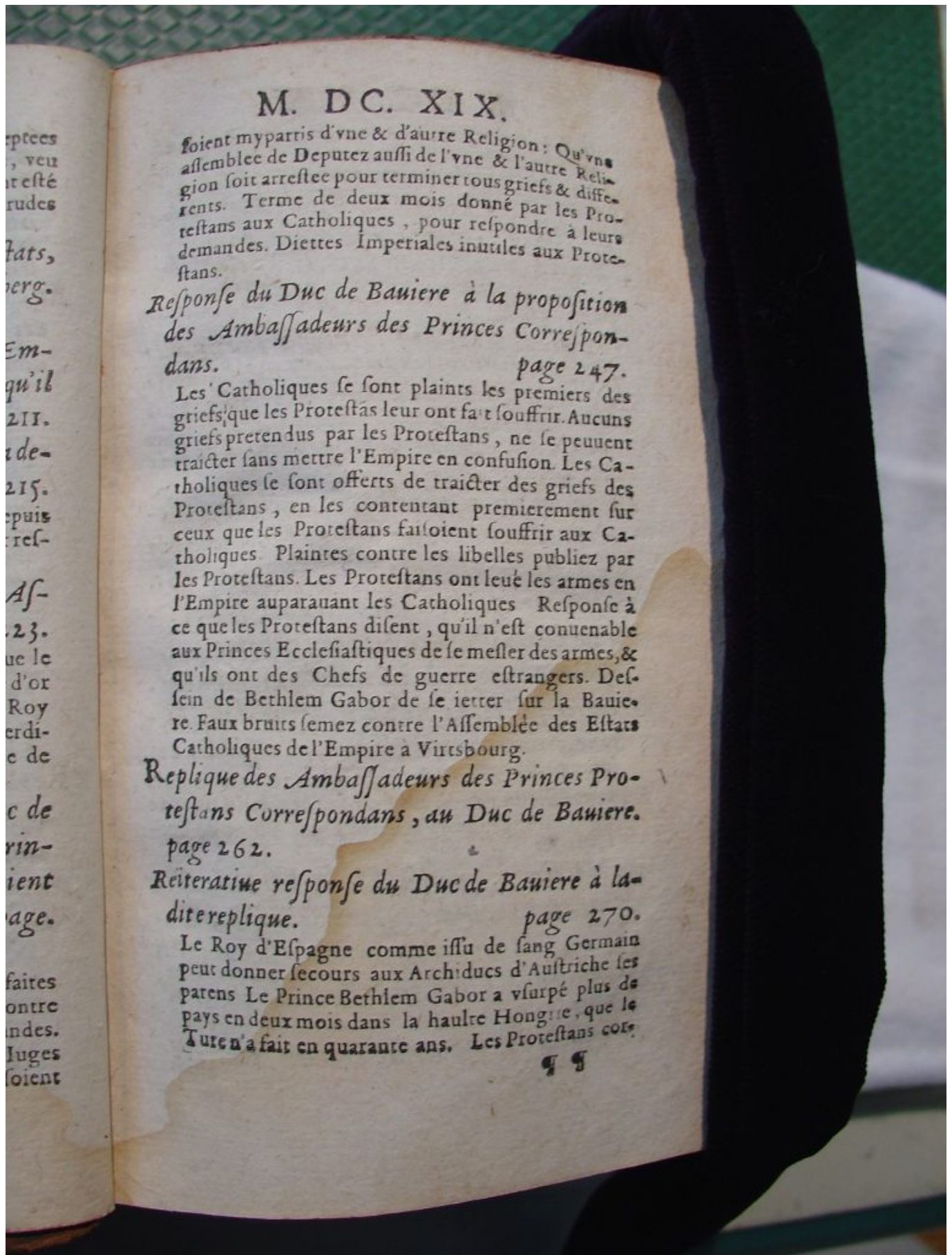
page. 223.

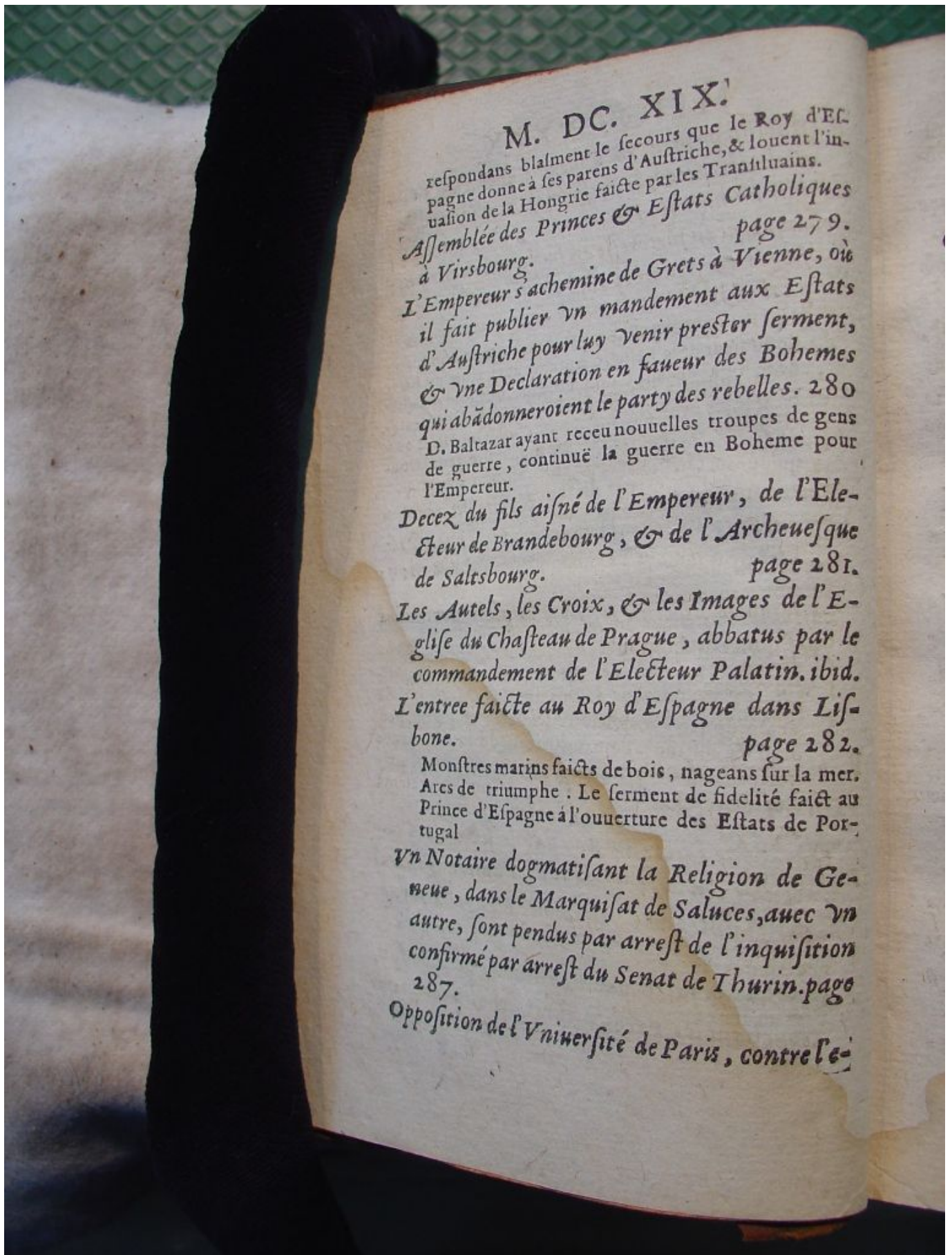
Les trois Actes ou Priuileges pour iustifier que le
Royaume de Boheme est hereditaire 1. La Bulle d'or
de l'Empereur Charles 4. 2. La disposition du Roy
Vladilas. 3. Les lettres Maiestales du Roy Ferdi-
nand premier. Ce qui fut resolu à l'Assemblée de
Noremberg.

*La proposition & demande faiçte au Duc de
Bauiere par les Ambassadeurs des Prin-
ces Protestans Correspondans, qui s'estoient
trouuez à l'Assemblée de Noremberg.*

page. 237.

Plainctes contre les leuées de gens de guerre faites
par les Princes Ecclesiastiques de l'Empire: & contre
l'eslection des chefs estrangiers. Diuerſes demandes.
Que aux Cōseils & Chambres souueraines, les Iuges
soient





M. D C. XIX.

Stablissement d'un Colleege, que ceux de la Religion pretendue reformée vouloient establir à Charenton.

page 289.

Conquerneau forteresse en basse Bretagne, assiegée & reduicte en l'obeissance du Roy.

page 291.

Le Duc de Vendosme general de l'armée, commande au sieur de la Besne, Capitaine des gardes du Roy, de se loger devant Conquerneau: Les soldats assiegez prennent Querchesne Lieutenant du sieur de Lezonnet, le lient & le liurent au Capitaine de la garde du Duc de Vendosme: la Besne surprend Conquerneau, Querchesne pendu.

Entreueue du Roy & de la Royne sa mere à Tours.

page 306.

La Royne mere va à Chinon: Et le Roy à Compiègne.

Assemblée de ceux de la Religion pretendue reformée à Loudun.

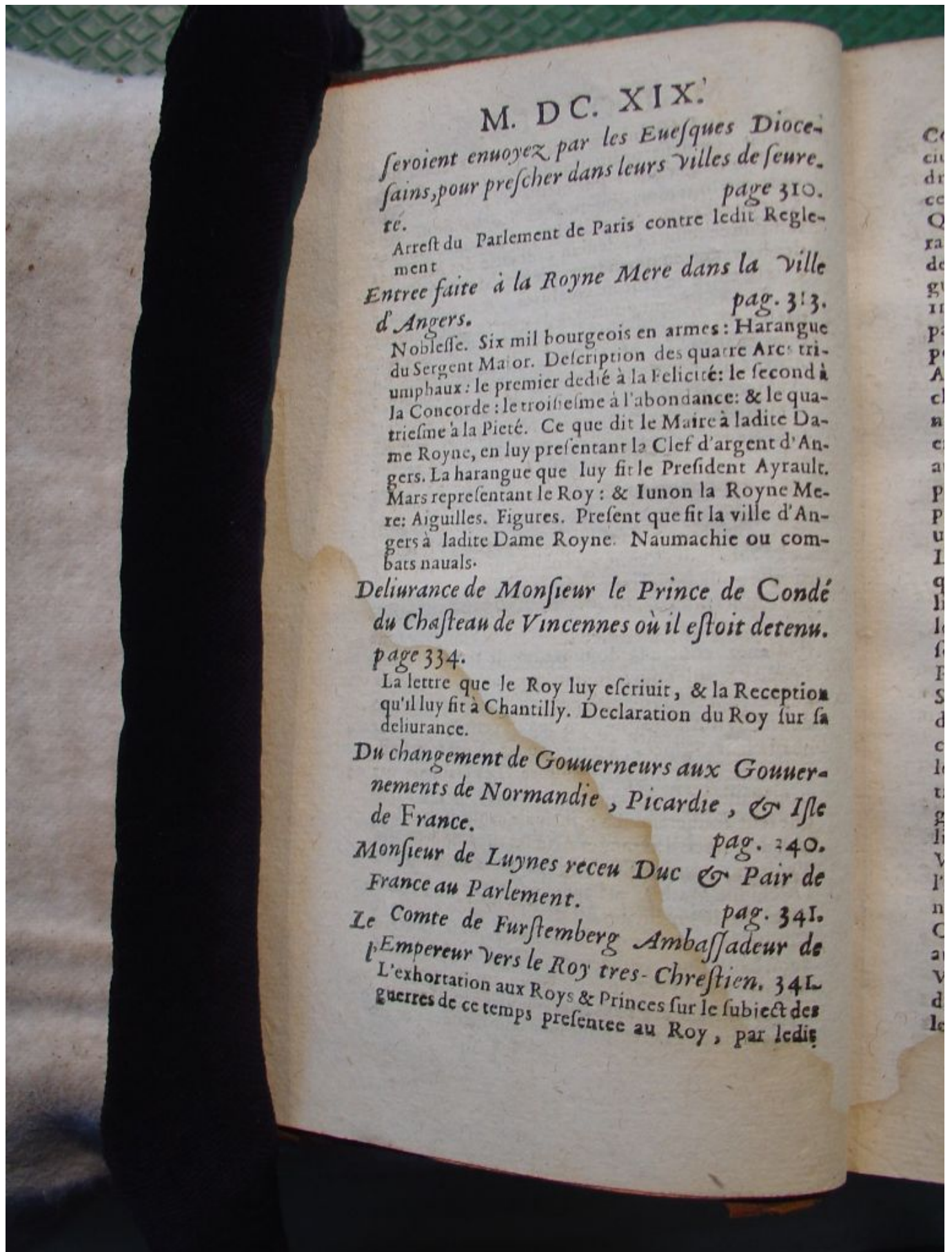
page 302.

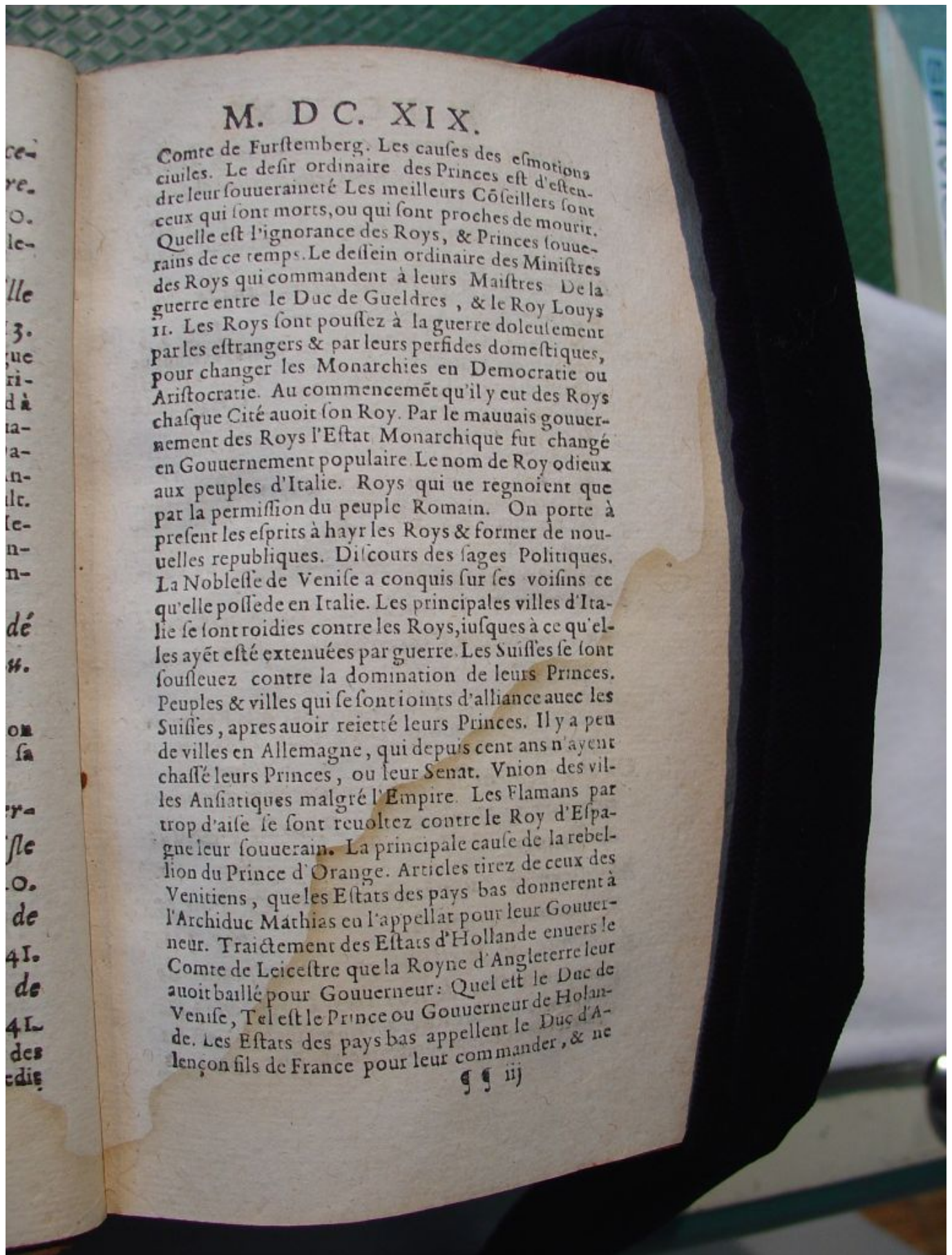
Les noms des Deputez. Election des President, Adjoint & Secretaires. Liures que Lescun depute de Bearn, donne à tous lesdits Deputez en particulier, pour les instruire contre l'Arrest de la main leuee des biens Ecclesiastiques en Bearn. Premiers articles ou Avant-cahier de ladite Assemblée presenté au Roy par le Marquis de la Mouffaye.

Harangue faite au Roy par le sieur de Couvelles, en luy presentant le Cahier general des plaintes de l'Assemblée de Loudun. pag. 308.

Reglement fait par l'Assemblée de Loudun, touchant les Predicateurs Catholiques, qui

99 1)





M. D C. XIX.

Comte de Furstemberg. Les causes des esmotions
ciuiles. Le desir ordinaire des Princes est d'esten-
dre leur souueraineté Les meilleurs Cōseillers sont
ceux qui sont morts, ou qui sont proches de mourir.
Quelle est l'ignorance des Roys, & Princes souue-
rains de ce temps. Le dessein ordinaire des Ministres
des Roys qui commandent à leurs Maistres De la
guerre entre le Duc de Gueldres, & le Roy Louys
II. Les Roys sont poussez à la guerre d'ordinaire
par les estrangiers & par leurs perfides domestiques,
pour changer les Monarchies en Democratie ou
Aristocratie. Au commencement qu'il y eut des Roys
chaque Cité auoit son Roy. Par le mauuais gouver-
nement des Roys l'Estat Monarchique fut changé
en Gouvernement populaire Le nom de Roy odieux
aux peuples d'Italie. Roys qui ne regnoient que
par la permission du peuple Romain. On porte à
present les esprits à hayr les Roys & former de nou-
uelles republicues. Discours des sages Politiques.
La Noblesse de Venise a conquis sur ses voisins ce
qu'elle possède en Italie. Les principales villes d'Ita-
lie se sont roidies contre les Roys, iusques à ce qu'el-
les ayēt esté extenuées par guerre. Les Suisses se sont
souleuez contre la domination de leurs Princes.
Peuples & villes qui se sont ioints d'alliance avec les
Suisses, apres auoir reiecté leurs Princes. Il y a peu
de villes en Allemagne, qui depuis cent ans n'ayent
chassé leurs Princes, ou leur Senat. Vnion des vil-
les Ansiatiques malgré l'Empire. Les Flamans par
trop d'aile se sont reuoltez contre le Roy d'Espa-
gne leur souuerain. La principale cause de la rebel-
lion du Prince d'Orange. Articles tirez de ceux des
Venitiens, que les Estats des pays bas donnerent à
l'Archiduc Mathias en l'appellar pour leur Gouver-
neur. Traictement des Estats d'Hollande enuers le
Comte de Leicestre que la Royne d'Angleterre leur
auoit baillé pour Gouverneur: Quel est le Duc de
Venise, Tel est le Prince ou Gouverneur de Holan-
de. Les Estats des pays bas appellent le Duc d'A-
lençon fils de France pour leur commander, & ne

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan